

## PV du panel n°2 intitulé

### “Gouvernance économique et climat des affaires”

#### Guelmim le vendredi 08 mars 2013

Nombre de participants au panel : 49 personnes le matin/ 33 personnes l'après midi

Catégories représentées : services extérieures, parlementaires, associations de développement, banques locales, experts locaux

#### A. Climat des affaires

##### Constats

- L'état a fait un énorme effort d'investissements au niveau des infrastructures des régions du sud cependant ces efforts ne couvrent pas suffisamment les besoins des habitants (manque d'eau, d'électricité, hôpitaux...)
- Lourdeur et complexité des dispositifs et procédures d'investissement
- L'absence d'un climat des affaires sain et transparent suscite la méfiance de nombreux investisseurs potentiels (nationaux et étrangers) et nuit à la dynamique économique de la région

##### Propositions

1. Simplifier et renforcer la transparence des procédures administratives pour un climat sain et transparent des affaires

#### B. Foncier :

##### Constats

- Consensus sur l'option de régularisation du foncier par toutes les parties prenantes
- La conservation foncière des terrains de l'état et du privé entrave l'investissement
- A ce jour, seul 57000 ha sont enregistrés à la conservation foncière et 255 000 ha sont en cours d'assainissement.

##### Propositions

1. Accélérer et faciliter la procédure de la conservation foncière notamment par le regroupement des parcelles des terrains et leur enregistrement à la conservation foncière (le cycle d'enregistrement atteint dans certain cas plus de 20 ans)
2. Créer une agence foncière et cadastre dans la région de Guelmim
3. Ces mesures permettront de valoriser le terrain dans la région, de pouvoir déposer des cautions pour les crédits bancaires et de rassurer et d'attirer les investisseurs nationaux étrangers quant à la clarté de l'assiette foncière dans la région.

## **C. Fiscalité :**

### **Constats**

- Absence d'avis partagé et de consensus claire et net sur la défiscalisation totale des activités économiques de la région à part la position de quelques associations
- Aucun texte de loi ne régleme la décision de défiscalisation ce qui suscite la méfiance crée des investisseurs et bloque aussi à l'export (l'identifiant fiscal demandé à l'export)
- Impôts locaux : toute la population payent ses taxes : à vérifier (taxe urbaine et)
- Impôts nationaux : Il est anormal que des entreprises dont le siège sociale est au sud du pays et bénéficient d'une exonération fiscale puissent avoir des activités au nord du Maroc.
- L'ensemble des salariés payent l'IGR par contre l'IS n'est pas payé par les entreprises. Preuve de non citoyenneté des entreprises.
- La TVA n'est pas récupérée par les entreprises opérant dans la région ce qui leurs pose problème et impacte leur rentabilité.
- Le manque de plans comptable chez les entreprises de type PME et TPE lié au manque de qualifications nécessaires.

### **Propositions**

1. Réglementer et clarifier les textes régissant le champ de la fiscalité de la région en précisant les conditions d'exonération fiscales afin d'éviter les abus éventuels et le manque de visibilité. La mise en œuvre de ce nouveau cadre législatif doit se faire d'une manière progressive pour mieux conduire le changement des pratiques actuelles.

## **D. Financement**

### **Constats**

- BCP : sur les 3 milliards de DH du volume des crédits octroyés annuellement, seulement 9% (253 millions DH) sont consacrés à l'investissement.
- Les banques considèrent que les demandes de financement conforme à leurs procédures d'octroient de crédit sont inférieure aux offres
- Les entrepreneurs reprochent aux banques la hausse des taux d'intérêt et les lourdes garanties demandées ; le manque de soutien, d'accompagnement et de flexibilité au niveau du remboursement des créances.

### **Propositions**

1. Créer un fonds régional pour financer les jeunes entrepreneurs porteurs d'idées et de projets et le doter d'un mécanisme de soutien de proximité que ce soit en phase de montage du projet ou d'exploitation.
2. Les mécanismes et les outils de financement doivent s'inspirer des bonnes pratiques des expériences développées par le Crédit agricole.
3. Importance du rôle du micro crédit dans la promotion de l'économie sociale et solidaire et des TPE
4. Concernant le développement de la culture entrepreneuriale, les banques ont exprimé leurs disponibilités pour adapter leurs actions et démarches au contexte et besoins locaux

## **E. Développement des grands projets et de l'économie sociale et solidaire**

### **Constats**

- L'Etat ne doit pas se désengager de l'économie. Importance de la responsabilité de l'état dans le développement des grands projets structurants. Ces derniers doivent favoriser le développement des PME via la sous-traitance. (almounawalah)
- La région est dotée d'atouts et de ressources qu'il faudrait exploiter à bon escient afin de dynamiser l'économie de la région : agriculture : produits de terroir, cactus, phosphate et autres minerais, pêche et écotourisme
- La majorité des marchés publics sont pris par des entreprises issues d'autres régions du Royaume.
- Les formes de promotion de l'entreprise locale ne sont pas adaptées à la création de sociétés. Le groupement sous forme de coopératives favorise l'accès aux marchés importants
- Manque d'industrie de divertissement : cinéma, théâtre.
- Problème d'orientation et d'adaptation des filières d'enseignement au marché de l'emploi
- Faible attractivité de la région: difficulté à faire venir les compétences des autres régions

### **Propositions**

1. Réserver une part des marchés publics aux PME locales (mesure de regroupement et d'allotissement : plusieurs lots)
2. Focaliser la croissance et le développement sur les atouts et les potentialités de la région : agriculture : produits de terroir, cactus, phosphate et autres minerais, pêche et écotourisme
3. Evaluation des différents programmes d'appui à la création des entreprises (moukawalati, etc.)
4. La nécessité d'adapter le système d'éducation, l'orientation et la formation professionnelle avec le marché de l'emploi
5. Mieux tirer profit des potentialités de la région qui couvrent les secteurs suivants : pêche mines agriculture tourisme et culture en prenant en compte les spécificités locales
6. Encourager l'entreprenariat par des services de proximité, guichet unique, accompagnement et encadrement (étude de faisabilité, étude de marché, business plan)
7. Les gens demandent des études de diagnostic de la réalité et qui répondent aux besoins des acteurs locaux

8. Les études de faisabilité de projet et les études à caractère économique au niveau des régions doivent s'appuyer sur un diagnostic reflétant la réalité régionale en évitant les formules génériques (prêt à porter ou copier-coller) valables pour d'autres contextes
9. Les gens demandent une gestion rationnelle de la ressource hydrique en tant que ressource rare à préserver et utiliser de manière optimale
10. L'auto emploi accompagné de mesures de soutien et d'appui, en tant que mode de promotion de l'entrepreneuriat et de création de richesses et d'emploi peut être considérée comme formule flexible, rapide et efficace et qui va dans le sens du projet de loi sur l'auto entrepreneuriat en cours d'approbation par le parlement
11. L'exemple d'accompagnement par l'ONEP des entreprises sous-traitante est un exemple de réussite qui devrait être généralisé.
12. Mettre en place un plan d'actions dédié à la promotion de l'entrepreneuriat féminine qui constitue la plus grande composante de la société de la région.
13. Accompagner les coopératives et les jeunes entrepreneurs qui investissent dans les produits de terroir particulièrement dans le circuit de commercialisation et dans l'export à l'international.